

# 2.12 L'association Article 1



## En synthèse

*L'enseignement agricole a toujours défendu la promotion sociale comme une de ses valeurs fondatrices et souhaite renforcer l'accompagnement de tout jeune inscrit dans son système de formation. La Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) a, dans le cadre du Contrat à impact social, impulsé depuis 2018 un partenariat avec l'association Article 1, pour agir sur la persévérance scolaire des élèves.*

### Une association engagée en faveur de l'égalité des chances et de la réussite scolaire, sociale et professionnelle :

L'association Article 1, reconnue d'intérêt général, œuvre pour une société où la réussite ne dépend pas des origines sociales, économiques et culturelles, pour une société où la réussite passe par le lien social et l'engagement citoyen.

Dans cet esprit, l'association Article 1 a pour objet l'accompagnement de lycéens et d'étudiants issus de milieu modeste et, plus généralement, des jeunes vers leur réussite. L'association met en œuvre depuis 18 ans des programmes d'aide à l'orientation, de mentorat, pour favoriser l'égalité d'accès aux parcours possibles dans l'enseignement supérieur, et favoriser l'insertion professionnelle.

### Les actions concrètes proposées par Article 1

- ▶ Un accompagnement pour les équipes pédagogiques avec des interventions sous forme d'ateliers et des modules pédagogiques en ligne sur [inspire-orientation.org](https://inspire-orientation.org) en fonction du niveau des élèves accompagnés de la classe de seconde à la classe de Terminale. Le site permet aux lycéens de contacter des étudiants bénévoles et aux équipes pédagogiques d'accompagner les lycéens en exploitant les ressources pédagogiques mises à disposition. Une adaptation des modules est en cours pour l'enseignement agricole.
- ▶ Du mentorat pour les étudiants de l'enseignement agricole.
- ▶ À partir de la rentrée 2024 : des ateliers, en présentiel, pour les lycéens de l'enseignement agricole (en filière générale, technologique et professionnelle).

INSPIRE

PAR Article1



Lycéen



Équipe pédagogique



Étudiant Éclaireur

## Un exemple des activités mises en œuvre en classe de bac général, professionnel ou technologique pour se projeter vers l'enseignement supérieur

Cf. [Se projeter vers le sup' bac professionnel](#) et [Se projeter vers le sup' bac général et professionnel](#)

- ▶ **Débat mouvant sur les motivations à la poursuite d'études.** Les élèves se positionnent selon leurs choix et débattent pour réfléchir et argumenter sur leurs décisions.
- ▶ **Découverte de la plateforme Inspire.** Les élèves explorent des pistes d'études via la plateforme Inspire-orientation pour obtenir des informations auprès d'étudiants bénévoles.
- ▶ **Témoignage étudiant.** Les étudiants partagent leur parcours et expérience pour déconstruire les stéréotypes liés à l'orientation.
- ▶ **Que faire après le bac ?** Les élèves identifient différentes formations, types d'encadrement, environnements et durées de formation pour conforter leurs choix.
- ▶ **Découverte de la vie étudiante.** Les élèves calculent un budget pour se projeter dans la vie étudiante, découvrent les aides, logements, emplois étudiants...

## Un programme de mentorat collectif et aussi individualisé complet pour les étudiants

Cf. [Le mentorat, c'est quoi ?](#)

Le mentorat est une relation interpersonnelle d'accompagnement et de soutien basée sur l'apprentissage mutuel entre un mentoré et un mentor. Le programme de mentorat a accompagné plus de 35 000 jeunes en 2022-2023. La plateforme [dema1n.org](#) favorise la mise en relation des étudiants (mentorés) avec des

professionnels bénévoles (mentors) ayant des parcours et secteurs professionnels communs.

Le processus consiste à trouver un mentor, suivre une mise en relation, bénéficier d'un accompagnement par des mentors formés et atteindre ses objectifs éducatifs et professionnels. Les besoins couverts incluent la motivation pour les études, l'organisation, le développement de compétences, l'amélioration de l'anglais, l'insertion professionnelle et l'optimisation des candidatures.

En outre, le programme de mentorat propose un accompagnement collectif et plus poussé pour les mentorés qui en ont le plus besoin. Ce dernier comprend des ateliers, des événements, des témoignages inspirants, une plateforme de formation en ligne et des webinaires. Ce service est entièrement gratuit et s'adapte aux besoins individuels avec un suivi de 6 mois ou plus, impliquant environ trois heures par mois.



### EN SAVOIR PLUS

Association Article 1:

<https://article-1.eu/>

Inspire-orientation :

<https://inspire-orientation.org/>

Dema1n

<https://www.dema1n.org/>